

TARIFS SALLES COMMUNALES DE SAINT JUST AU 1ER JUIN 2019

SALLES	PARTICULIER SAINT JUST		ASSOCIATIONS SAINT JUST		ASSOCIATIONS CARITATIVES HORS SAINT JUST, ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES DE SAINT JUST
	1 JOUR	1 week end	1ère location à l'année	Locations suivantes	Location occasionnelle
SALLE D'ANIMATION 6 Place du Centre	200 €	400 €	50 €	GRATUIT	GRATUIT
SALLE ROSEPOMMIER 205 Chemin de Rosepommier	100 €	200 €	50 €	GRATUIT	GRATUIT
SONO	20 €		GRATUIT	GRATUIT	pas prévu
PODIUM uniquement dans la salle d'animation	NON	NON	80 € pour la totalité 40 € pour la moitié	80 € pour la totalité 40 € pour la moitié	NON
VAISSELLE	NON	NON	GRATUIT	GRATUIT	NON
CAUTION	500 €		500 €	500 €	500 €
ASSURANCE	justificatif RC		justificatif RC		justificatif RC

En raison du nombre de demandes, les particuliers qui ne sont pas domiciliés à Saint Just, et les associations (hors action caritative) dont le siège social ne se situe pas à Saint Just, ne sont pas admis à la location des 2 salles communales.

Le Conseil Municipal se réserve le droit de délivrer une autorisation d'occupation par dérogation, sur une demande exceptionnelle.